

Biens d'occasion, régime de taxation sur la marge, ...

Historique du régime de TVA intracommunautaire, les obligations déclaratives

- Déclarations : État récapitulatif TVA et déclaration statistique EMEBI (ex DEB) / DES / CA3 / DAU
- Registres fiscaux (livre de police) / Certificat fiscal
- Le relevé des acquisitions intracommunautaires
- Les mentions obligatoires sur factures

Véhicules neufs et d'occasion

- Définitions :
 - Moyens de transport
 - Moyens de transport neufs

Véhicules neufs

- Acquisitions et livraisons intracommunautaires : clients assujettis et non assujettis
- Importations et exportations
- Importations dans un autre État membre

Véhicules d'occasion

- Définition « bien d'occasion »
- Distinction réparation & rénovation
- Qu'est-ce qu'un assujetti-revendeur ?

Champ d'application du régime de taxation sur la marge:

- Fonctionnement du régime de taxation sur la marge :
 - Différentes méthodes de calcul de TVA
 - Notion de marge / Notion de prix d'achat
 - Option possible pour le régime de TVA de droit commun
- Acquisitions et livraisons intracommunautaires :
 - Importations et exportations
 - Biens importés qui font l'objet d'une livraison intracommunautaire

Cas spécifiques

- Ventes en consignation
- Cas particulier de l'exonération (véhicules immobilisés)
- Reprise de véhicules
- Véhicules de démonstration (VD)
- Véhicules de courtoisie
- Ventes aux enchères

Services connexes au secteur VO/VN

- Démarches administratives / Publicité
- Location d'entrepôts ou stationnement de véhicules
- Réparation hors ou sous garantie
- Location de véhicules de courte durée / Cas du leasing depuis 2013.

Objectifs opérationnels

- Développer une approche opérationnelle des règles spécifiques en matière de TVA
- Mettre en place une méthodologie pour sécuriser les échanges et limiter les risques de TVA tels que : la non-imposition des acquisitions intracommunautaires, la non taxation de la fraction non imposable des ventes considérées comme étant taxables sur la marge.

Public, pré-requis & niveau

Concessionnaires automobiles et négociants de véhicules :

- Services comptables & financiers.

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes,
- Experts-comptables & collaborateurs.

Pré-requis : Bonne pratique des opérations et connaissance du vocabulaire lié au secteur.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

Modalités

Intervenant : Spécialiste TVA dans le secteur automobile.

Méthodes et moyens pédagogiques : De nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation : QCM de connaissances en fin de formation.

Tarifs par personne · 1 jour = 7h

Société	820 € HT
Cabinet d'expertise comptable	615 € HT
Formation intra	Sur devis
(France entière)	à partir de 1 900 € HT

Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique lié à une situation de handicap ou toute difficulté d'apprentissage que vous souhaiteriez porter à notre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de faciliter le suivi de notre formation.

Scannez pour choisir votre session de formation



REF: PR7999210272

Créé le 05/01/2022 - Mis à jour le 01/12/2025

